

LEVALLOIS AU MICROSCOPE

N° 2

Développement durable

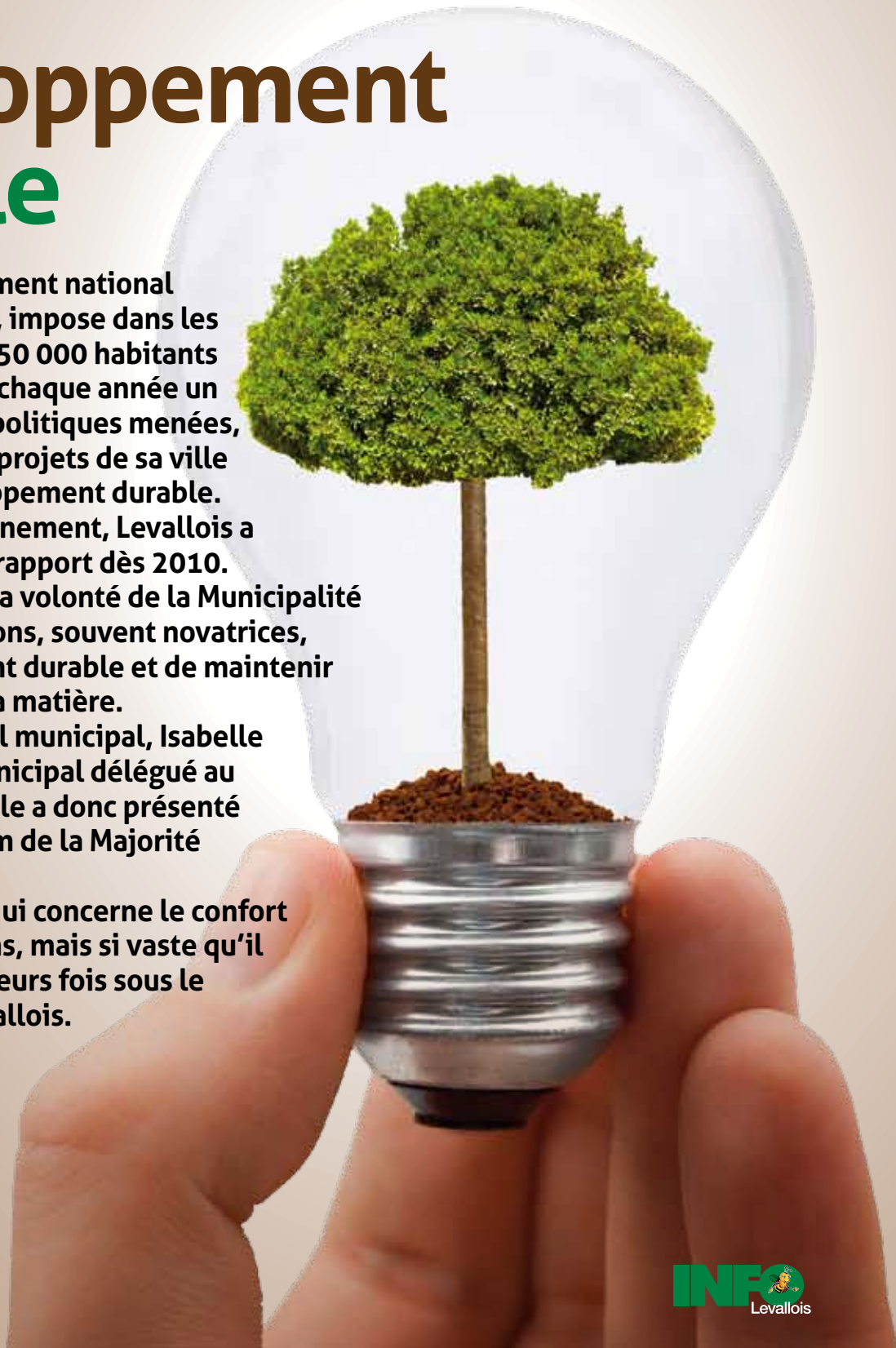
Le Grenelle II, engagement national pour l'environnement, impose dans les communes de plus de 50 000 habitants que le Maire présente chaque année un rapport indiquant les politiques menées, les orientations et les projets de sa ville en matière de Développement durable. Bon élève de l'environnement, Levallois a présenté son premier rapport dès 2010. C'est un signe fort de la volonté de la Municipalité de poursuivre ses actions, souvent novatrices, pour le Développement durable et de maintenir une réelle avance en la matière.

Lors du dernier Conseil municipal, Isabelle Coville, Conseiller municipal délégué au Développement durable a donc présenté le rapport 2011 au nom de la Majorité municipale.

Un sujet passionnant qui concerne le confort de vie des Levalloisiens, mais si vaste qu'il mérite de passer plusieurs fois sous le microscope d'Info Levallois.

Premier épisode.

.....



Levallois ville durable premier épisode.

Quelles sont les actions concrètes menées à Levallois pour lutter contre les gaz à effet de serre et le changement climatique ?

- > Il y a plus de vingt ans, lors de la création de la ZAC Front de Seine, Levallois a été précurseur avec le système de chauffage par vapeur (réseau urbain) imposé par Patrick Balkany aux aménageurs. Son impact environnemental est particulièrement positif. Il permet d'éviter la combustion de gaz ou de fioul depuis les immeubles et a banni de Levallois les cheminées rejetant leur fumée et occasionnant des dépôts sur les façades des immeubles. La ville est plus propre et plus esthétique.
- > En 2011, la Ville a validé l'installation sur tout le territoire d'un réseau de froid fonctionnant grâce à une station puisant la fraîcheur de l'eau de la Seine. Son nom est Cristalia. Il évitera les pollutions et nuisances sonores des climatisations en façade ou en toiture des immeubles de bureaux. L'économie au niveau énergétique sera importante.
- > En mai 2011, Levallois a achevé l'étude thermographique de l'ensemble des bâtiments de la ville (cf Focus).



Focus La Carte thermographique de la ville

C'est quoi ? Ca sert à quoi ?

La thermographie permet de visualiser les déperditions énergétiques des bâtiments grâce au survol de la ville par un hélicoptère muni d'une caméra thermique. Le résultat est une carte colorée en fonction de la chaleur et de l'isolation de chaque bâtiment.

La thermographie de Levallois est d'une grande précision car elle a fait l'objet d'un étalonnage thermique au sol pour corriger les imprécisions et le survol a été fait à une altitude relativement basse de 300 mètres.

La Carte thermographique est d'abord, pour la Municipalité, un outil précieux pour gérer les chauffages des bâtiments municipaux. Les toitures ayant un

problème d'isolation ou les ventilations mal réglées sont identifiables, les travaux nécessaires sont entrepris et de réelles économies de chauffage réalisées.

La Carte thermographique est à la disposition des Levalloisiens. Elle leur a été présentée en septembre à l'occasion de Jardin Bonheur. Ils ont été plusieurs centaines à visualiser l'état de la toiture de leur immeuble. Ils ont également été informés des aides financières accordées pour les travaux d'isolation.

Les entreprises peuvent également vérifier l'état de leurs locaux, ce qui est particulièrement intéressant car elles sont nombreuses à vouloir réduire leurs charges de fonctionnement.



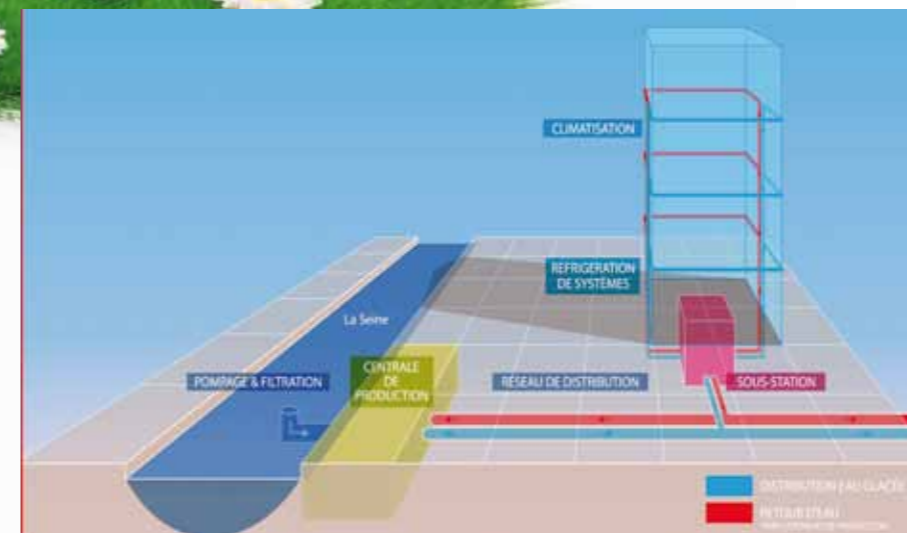
En 2011, la Ville a validé l'installation sur tout le territoire d'un réseau de froid fonctionnant grâce à une station puisant la fraîcheur de l'eau de la Seine. Il évitera les pollutions et nuisances sonores des climatisations en façade ou en toiture des immeubles de bureaux.

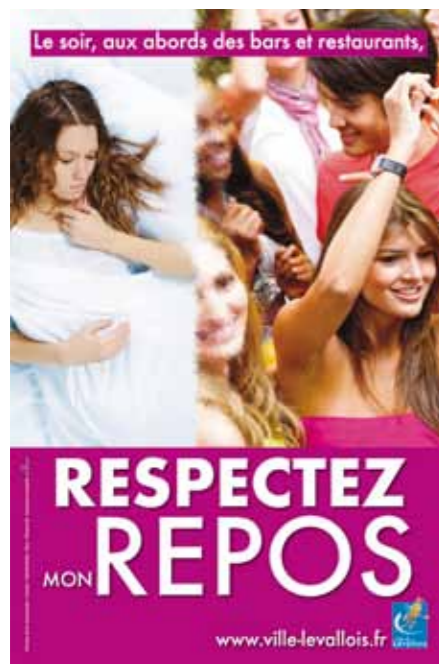


Et les actions concrètes menées à Levallois concernant le tri des déchets ?

Levallois a été l'une des premières villes de France à mettre en place le tri sélectif des déchets avec une politique volontariste de sensibilisation régulière des Levalloisiens et des entreprises installées sur la ville.

- > Le recyclage est assuré via la mise en place de bacs et de collectes spécifiques. Les Levalloisiens reçoivent régulièrement des informations pour rappeler à tous les bons gestes.
- > Outre le tri classique des déchets, la Municipalité assure la collecte des déchets électriques et électroniques des ménages, au pied des immeubles, sur simple appel téléphonique. 51 tonnes de déchets électroniques ont été ramassées en 2010 contre 34 tonnes en 2009.
- > La lutte contre les dépôts sauvages est favorisée par l'enlèvement gratuit des encombrants, une action de sensibilisation et parfois de répression.
- > Le taux de recyclage de Levallois a d'ores et déjà dépassé les objectifs du plan régional d'élimination des déchets ménagers. Cependant, la Ville poursuit ses efforts afin d'aller au-delà des objectifs du Grenelle de l'environnement.
- > En 2012, un plan local de prévention des déchets sera établi avec la Région Ile-de-France et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) avec l'objectif de réduire la quantité de déchets produite par Levallois de 7 % en cinq ans.





Focus La Carte du bruit de la ville

C'est quoi ? Ca sert à quoi ?

La Carte du bruit dresse un bilan des niveaux sonores sur les infrastructures et leurs abords.

Elle a le double objectif de fournir au niveau européen des indices fiables d'exposition des populations au bruit et d'établir des plans de prévention du bruit dans l'environnement.

Le plan de prévention de la Carte du bruit donne notamment des solutions pour la réduction du bruit dû à la circulation. Pour exemple, les études montrent qu'à trafic égal, un enrobé classique génère un bruit de 86,4 dB, alors qu'un enrobé peu bruyant de type BBTM 0/10 se situe à environ 77,7 dB et qu'un enrobé à haute performance génère un bruit de contact de 73,8 dB. Un son diminué de 10 dB correspond à un volume sonore divisé par 10. Contrairement aux idées reçues, la diminution du trafic de moitié ne permet de gagner que 3 dB.

La Municipalité impose à ses prestataires un enrobé phonique, enrichi en caoutchouc, généralement dérivé du pétrole. Mais la Municipalité impose à ces mêmes fournisseurs que ce caoutchouc provienne du recyclage de pneus. L'impact écologique est donc totalement maîtrisé.

Le bruit est une forte nuisance et la circulation y participe fortement. Qu'est-il fait à Levallois ?

La lutte contre le bruit est un élément essentiel de la "qualité de ville" de Levallois.

> La Police Municipale et la Police Nationale conjuguent leurs efforts pour traiter l'ensemble des plaintes liées au bruit qui porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé, par sa durée, sa répétition ou son intensité. Qu'il s'agisse de bruits de voisinage ou de bruits liés à l'utilisation d'appareils ou de machines.

> La Municipalité prête une attention particulière à la qualité des constructions de ses équipements publics. Elle mandate des experts acousticiens pour définir des niveaux de performance en fonction du type d'équipement. Il s'agit de traiter les sons entrants, les sons sortants, ainsi que ceux à l'intérieur d'une pièce.

> De manière préventive et conformément à la directive européenne 2002/49/CE, une Carte du bruit (cf Focus) a été réalisée.



A titre d'expérimentation, un calcul du bilan des gaz à effet de serre a été effectué lors de la manifestation Jardin Bonheur en septembre dernier.

On entend beaucoup parler de "bilan carbone"... Où en est-on à Levallois ?

L'article 75 du Grenelle II indique que les émissions de gaz à effet de serre (GES), directes et indirectes, émises par l'utilisation d'électricité, de chaleur ou de vapeur devront être comptabilisées pour décembre 2012.

> La Municipalité a d'ores et déjà entamé cette comptabilisation selon une méthode approuvée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Cette empreinte carbone, exprimée en nombre de tonnes équivalent CO², représente l'impact d'une activité sur le changement climatique.

> A titre d'expérimentation, un calcul du bilan des gaz à effet de serre a été effectué lors de la manifestation Jardin Bonheur en septembre dernier. Ce bilan comptabilise l'ensemble des émissions, qu'il s'agisse des dégagements dus aux déplacements des visiteurs, des exposants, aux déchets... Le but étant d'organiser des événements toujours plus respectueux de l'environnement.

> En 2012, Levallois maintiendra son avance sur le sujet en allant au-delà de la réglementation en vigueur. La méthodologie bilan carbone sera étendue systématiquement à l'ensemble des activités et du territoire. Ces actions seront réunies au sein d'un Plan Climat-Energie Territorial qui fixera des objectifs précis et clairs.



51 tonnes de déchets électroniques ont été ramassées en 2010 contre 34 tonnes en 2009.



Le patio du groupe scolaire Buffon participe aux qualités environnementales des deux écoles.

La Municipalité de Levallois est-elle "vertueuse" en matière de Développement durable pour ses équipements et bâtiments municipaux ?

L'approche Développement durable de Levallois est fondamentalement transversale car la réponse aux problèmes posés est nécessairement collective. Elle concerne donc les bâtiments eux-mêmes et les comportements de ceux qui y travaillent.

> Depuis plusieurs années, tous les nouveaux bâtiments municipaux répondent à des labels reconnus, tels que HQE (Haute Qualité Environnementale), BBC (Basse consommation certifiée) ou encore THPE (Très Haute Performance Énergétique). Derniers exemples en date, la Médiathèque

Eiffel ou le groupe scolaire Buffon, livré en septembre dernier. Il intègre plusieurs innovations en matière de réduction des consommations, "puits canadiens" pour une température ambiante adaptée été comme hiver, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques et un immense patio recouvert d'une verrière qui s'adapte au soleil, limitant la température lors des fortes chaleurs.

> Levallois est la première collectivité de France à avoir équipé son nouveau Centre aquatique avec le système innovant et écologique, Degrés bleus.

- La chaleur des eaux usées est récupérée grâce à un échangeur de chaleur de 80 mètres de long et transportée jusqu'à une pompe à chaleur installée dans la chaufferie du Centre. C'est une forme d'énergie renouvelable qui permet à la Ville de diminuer de 24 % la consommation d'énergie et de 66 % les émissions de gaz à effet de serre pour le maintien en température des bassins. Le système s'est avéré totalement opérationnel et les performances sont conformes aux calculs prévus.
- Pour les fluides liés au chauffage de ses bâtiments, la Municipalité a mis en place depuis cinq ans un marché à intéressement avec deux prestataires. Sur la base d'un niveau de confort préalablement fixé et d'un coût donné à un instant T, l'objectif est la réduction des coûts. Les économies sont réparties entre les prestataires et la Ville, les éventuels dépassements étant pour leur part supportés par le prestataire. Cette opération a conduit à une réduction, sur les quatre premières années, de 14 % des dépenses de fluides liées au chauffage.
 - L'éclairage public est une dépense énergétique importante de la ville. Levallois s'équipe peu à peu avec des lanternes "nouvelle génération" dotées d'un réflecteur très performant qui réduit la puissance des ampoules sans diminuer la qualité de l'éclairage et permet d'importantes économies d'énergie. La rue Camille-Pelletan est la dernière réalisation de ce type.
 - Pour les feux tricolores et les espaces verts, la technologie d'éclairage LED est généralisée. A la pointe de la modernité, elle divise par dix la consommation d'énergie. Derniers équipés, les squares René-Cassin et Baudin.



Oui/Non

Les illuminations de Noël échappent-elles au Développement durable ?



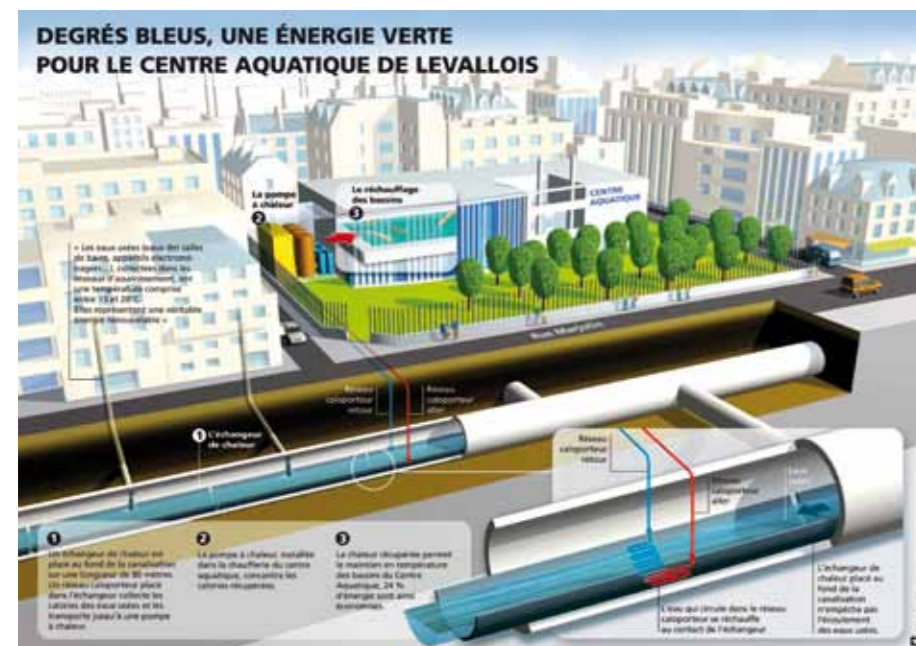
Non. Depuis plusieurs années, la problématique du Développement durable a été prise en compte pour les illuminations de Noël.

L'Hôtel de Ville dispose d'un système d'éclairage permanent qui a permis d'économiser les frais d'installation et de démontage. Côté ampoules, ce sont des 0,65 Watts au lieu de 10 Watts. L'illumination de la façade est actionnée de manière raisonnée en diverses occasions (14 juillet, 11 novembre...). Les guirlandes utilisées pour Noël sur l'ensemble de la ville, sont à basse tension et les matériaux des décorations sont recyclables à 100 %, certaines étant réalisées avec des produits et des pigments naturels 100 % recyclables.

L'éclairage public tient-il compte de la luminosité ambiante ?



Oui. Des mesures de luminosité sont effectuées grâce à un luxmètre et l'éclairage modulé en fonction des besoins. Ce système, allié à la mise en place progressive de nouveaux réflecteurs, permet d'afficher un objectif de 70 % d'économies. Quant à l'allumage et à l'extinction de la ville, ils sont gérés automatiquement par des Lumandar placés sur des mats. Ils se font donc progressivement, secteur par secteur, ce qui a déjà permis de diminuer la consommation électrique de 30 % depuis dix ans.



Levallois a équipé son nouveau Centre aquatique avec le système Degrés bleus, qui permet de diminuer de 24 % la consommation d'énergie et de 66 % les émissions de gaz à effet de serre pour le maintien en température des bassins.



Intox/Désintox

Intox. L'eau, qui est un bien précieux, est gaspillée. Il pleut souvent et les espaces verts sont trop arrosés.

➔ **Désintox.** Depuis plusieurs années, le système d'arrosage des espaces verts levalloisiens est mis en lien avec une station météorologique automatisée qui permet de ne déclencher l'arrosage qu'en cas de besoin et non pas lorsqu'il a plu récemment. La Ville a ainsi économisé jusqu'à 70 % d'eau. Ce système couvre 75 % des espaces verts et est régulièrement implanté dans les parcs qui n'en sont pas encore pourvus. Dernière innovation, un système très performant récupère et filtre l'eau de pluie via la terre, puis via un géotextile, avant de la stocker dans un réservoir. L'eau ainsi récupérée est utilisée pour l'arrosage. Ce système est installé partout où cela est possible dans les nouveaux parcs (Collange) et bâtiments (groupe scolaire Buffon) ou encore dans les logements sociaux (allées Youri-Gagarine) lors de leur rénovation. Il sera également implanté dans le futur grand parc du Quartier Eiffel.

Intox. Avec toute sa paperasserie, l'administration est bien peu écologique...

➔ **Désintox.** La Municipalité de Levallois a élaboré une Charte de l'éco-agent à l'intention de tous ses fonctionnaires. Il recense les comportements à adopter, rappelle les gestes simples du quotidien pour réduire les consommations d'énergie et de ressources comme penser à éteindre les lumières, privilégier les impressions recto verso... Ces recommandations sont renforcées par des formations adaptées pour les agents, ainsi, par exemple, des stages de formation à l'éco-conduite pour ceux utilisant des véhicules de service. La consommation en carburant est réduite en moyenne de 10 à 30 %.



Le futur parc Eiffel disposera d'un système innovant de récupération de l'eau de pluie.



La Ville a élaboré une Charte de l'éco-agent afin de réduire les consommations d'énergie.

Le soir, aux abords des bars et restaurants,



RESPECTEZ REPOS

MON

www.ville-levallois.fr



LEVALLOIS AU MICROSCOPE

N° 3

Développement durable

Sans même attendre le décret d'application de la Loi Grenelle II, Levallois, bon élève de l'environnement, a présenté dès 2010 son premier rapport, obligatoire, sur la situation de la ville en matière de Développement durable. Le second a été présenté en novembre dernier, indiquant les politiques menées, les orientations et les projets. Un sujet passionnant qui concerne le confort de vie des Levalloisiens, mais si vaste qu'il méritait de passer plusieurs fois sous le microscope d'*Info Levallois*.

Après le premier volet très "technologique" consacré à la lutte contre les effets de serre et le bruit, les bilans carbone et thermique, la gestion de l'eau et de l'éclairage public, le chauffage urbain... Un nouveau dossier sur la dimension humaine du Développement durable, car la réponse aux problèmes posés est nécessairement individuelle et collective. Deuxième épisode.

.....



Levallois ville durable

Deuxième épisode.

Le premier Levallois au Microscope sur le Développement durable évoque l'ensemble des dispositifs et technologies innovants mis en place à Levallois pour la protection de l'environnement. Mais qu'est-il fait pour que les Levalloisiens se sentent directement concernés ?

- > La sensibilisation de l'ensemble des Levalloisiens est au cœur de la problématique car l'environnement est l'affaire de tous. Chaque mois, une rubrique de l'Info Levallois est consacrée au Développement durable. Elle a pour objectif de sensibiliser les lecteurs avec des articles variés, concernant par exemple le tri des déchets, la construction de bâtiments basse consommation, la protection des abeilles ou encore le covoiturage...
- > Le site Internet (www.ville-levallois.fr) intègre une rubrique dédiée au Développement durable qui présente les différentes actions de la Ville en ce domaine.
- > Dans tous les "événements" organisés par la Municipalité, la dimension Développement durable est intégrée, ne serait-ce que par l'utilisation de matériaux non polluants et l'organisation "d'ateliers" pédagogiques pour les jeunes et les adultes...
- > A l'occasion de Jardin Bonheur, la Ville distribue chaque année aux Levalloisiens les bulbes "recyclés" des plantations municipales, pour fleurir leurs balcons. Des stands présentent de nombreuses espèces végétales (gros succès, en 2011, pour celui avec plusieurs dizaines d'espèces de tomates !) et sensibilisent à la biodiversité animale.



A l'occasion de Jardin Bonheur, la Ville distribue aux Levalloisiens les bulbes "recyclés" des plantations municipales.

Qu'est-il fait pour mobiliser également le personnel communal ?

- > La sensibilisation des agents communaux au Développement durable est évidemment essentielle. La Municipalité a élaboré une Charte de l'éco-agent, incluse dans le livret d'accueil diffusé à tous ses fonctionnaires et collaborateurs. La Charte recense les bons comportements et rappelle les gestes simples du quotidien pour réduire les consommations d'énergie et de ressources.
- > La Municipalité développe une politique de formation adaptée à ses agents. Ainsi, le personnel des Espaces Verts a reçu une formation spécifique sur les traitements des plantes contre les "nuisibles", afin d'utiliser, au mieux et à la période idéale, les produits adéquats.
- > La Municipalité propose également des stages de formation à l'éco-conduite pour les agents utilisant un véhicule de service. L'objectif est d'acquiescer de nouveaux réflexes permettant des économies significatives de carburant et réduisant les opérations d'entretien des véhicules. Ces techniques au quotidien ont permis de réduire de 10 à 30 %, selon les cas, la consommation en carburant.



Le personnel des Espaces Verts a reçu une formation spécifique sur le traitement des plantes contre les "nuisibles".

Un plan de formation permet à tous d'acquiescer de nouvelles compétences et d'évoluer au sein des différents services de Levallois. En 2010, plus de 1 600 agents ont reçu une formation professionnelle.



Des stages d'éco-conduite sont proposés aux agents municipaux utilisant un véhicule de service

Focus

Favoriser la mobilité interne du personnel communal

Ca sert à quoi ? Quel rapport avec le Développement durable ?

Le Développement durable, c'est aussi, et cette dimension est prévue par le Grenelle II, une gestion harmonieuse des ressources humaines qui permette à chacun d'évoluer dans sa vie professionnelle selon ses aspirations et à tous de garder une réelle motivation. La Municipalité mène donc une politique de long terme.

Un plan de formation est organisé chaque année pour permettre à tous d'acquiescer de nouvelles compétences et d'évoluer au sein des différents services de Levallois. En 2010, plus de 1 600 agents ont reçu une formation professionnelle. La promotion interne est également prioritaire. Pour exemple, le Directeur

Général des Services et deux des Directeurs Généraux Adjointes actuels ont débuté leur carrière à Levallois comme simples agents et ont gravi tous les échelons de la hiérarchie communale. Tous les deux ans, un Forum des Métiers, organisé pour les agents communaux et présentant tous les emplois et "métiers" de la Ville, suscite de nouvelles vocations.



La Municipalité intègre des véhicules électriques.

Quels sont les résultats concrets en termes de fonctionnement quotidien des services municipaux ?

- > Pour la communication, la Ville utilise désormais du papier labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées). Ce label signifie que le papier est issu de forêts gérées durablement, l'exploitant s'engageant, pour chaque arbre coupé, à en replanter un et à respecter la biodiversité.
- > L'imprimerie municipale a obtenu la certification Imprim'Vert au printemps 2010. Elle est garante des bonnes pratiques de l'imprimerie en matière environnementale, qu'il s'agisse des produits utilisés, de la récupération ou du recyclage des déchets dangereux...
- > En 2011, une étape supplémentaire importante a été franchie avec l'acquisition d'un CTP (Computer To Plate, machine permettant de réaliser les plaques nécessaires à l'impression) sans produits chimiques, fonctionnant uniquement à l'eau.
- > Le Développement durable est intégré dans la politique d'achats de la Ville, notamment dans les marchés publics. Pour toutes les consultations, des critères sont inclus dans les analyses des offres, permettant de vérifier la prise en compte des objectifs environnementaux des candidats. Parmi ces critères, figurent l'organisation mise en place par les prestataires pour minimiser les produits polluants ou leur adhésion à des filières de traitement des déchets.



L'imprimerie municipale a obtenu le certificat Imprim'Vert au printemps 2010.



La Municipalité soutient le programme d'enseignement sur le développement durable en mettant au point du matériel pédagogique comme ce guide.



En 2011, l'imprimerie municipale a acquis un CTP (Computer To Plate) sans produits chimiques fonctionnant uniquement à l'eau.

“ L'imprimerie municipale a obtenu la certification Imprim'Vert au printemps 2010, garante des bonnes pratiques en matière environnementale. ”



Focus La dématérialisation

C'est quoi ? Ca sert à quoi ?

La dématérialisation sert à économiser le papier, mais également le temps des Levalloisiens et des agents communaux. La Municipalité a pris depuis longtemps le tournant de la dématérialisation. C'est une tendance de fond que Levallois développe au maximum et dans tous les domaines, au fur et à mesure des avancées technologiques. Levallois a été la première Ville à mettre en place la dématérialisation des inscriptions aux activités municipales. Le dispositif Alvéole a supprimé pour les familles la corvée des bulletins d'inscription pour chaque personne et pour chacune des prestations (restaurants scolaires, centres de loisirs, sport, activités culturelles...).

Le dossier d'inscription unique, les inscriptions et les factures sont désormais en ligne sur Internet, permettant d'économiser plusieurs milliers d'impressions chaque année. Ainsi, 5000 livrets de Pré-inscriptions "papier" ont été imprimés en 2011 contre 45000 en 2010. Pour les agents communaux, un Intranet a été créé, avec de multiples services auparavant diffusés sur papier, annuaire trombinoscope des agents, informations de la DRH, du COS (Comité des Œuvres Sociales), revue de presse, planification des ressources humaines, des congés, des absences...



L'intégration du handicap et l'accessibilité pour tous sont indissociables du confort de vie et du Développement durable. Quelles mesures ont été prises à Levallois ?

- > La politique d'intégration du handicap est d'abord traitée au sein des services municipaux avec 105 agents reconnus travailleurs handicapés, soit 6% des effectifs. La Municipalité remplit ainsi pleinement ses obligations légales, alors qu'hélas seuls 45% des employeurs y parviennent.
- > La Municipalité a mis en place le Fonds d'Insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique pour financer l'intégration ou l'adaptation des postes. Ce dispositif est particulièrement intéressant pour des handicaps insuffisamment ou peu pris en charge par la Sécurité Sociale, comme par exemple les appareillages auditifs.
- > Après avoir effectué un audit, la Municipalité mène une politique active pour l'accessibilité des équipements publics, de la voirie, des espaces verts et des logements. A ce titre, Levallois a reçu le second prix de l'AMIF aux Trophées de l'Innovation pour l'accessibilité de ses bâtiments communaux.
- > Tous les bâtiments neufs ou rénovés sont totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Sur 23 diagnostics réalisés dans des établissements anciens recevant du public, 17 se sont révélés accessibles. Enfin, les espaces verts et les arrêts de bus de la commune sont aujourd'hui accessibles à 100%.
- > La Commission communale d'Accessibilité aux personnes handicapées se réunit régulièrement et un PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics) a été défini et adopté par le Conseil municipal en 2010. Ce plan concerne l'ensemble de la voirie communale, même si elle est déjà accessible à plus de 95%.
- > Tous les logements sociaux construits depuis 1983 intègrent des normes d'accessibilité. L'Office Public de l'Habitat a effectué les travaux nécessaires à l'adaptation de la quasi-totalité des entrées des immeubles de son patrimoine. LOGIREP et les différents bailleurs sociaux ont également aménagé un grand nombre d'entrées.
- > Des appartements spécialement adaptés sont réalisés par l'Office Public de l'Habitat dans ses immeubles neufs.



Les arrêts de bus de la commune sont aujourd'hui accessibles à 100% aux personnes à mobilités réduites.



L'Office Public de l'Habitat a effectué les travaux nécessaires à l'adaptation de la quasi-totalité des entrées d'immeubles de son patrimoine.

Focus Deux jours pour réfléchir et agir pour l'environnement

Pourquoi ?

Une initiative de la Municipalité pour inviter les Levalloisiens à réfléchir sur l'avenir de la planète Terre et sur la place de l'Homme au cœur des préoccupations environnementales. Il s'agissait de débattre autour de la problématique *bâtir l'avenir sous le signe du Développement durable et transmettre la planète aux enfants dans le meilleur état possible.*

Deux jours durant, des jeux, des expérimentations et des "goûters-philos" ont été proposés aux plus jeunes afin d'appréhender des questions vitales pour leur avenir. Pour les adultes, des scientifiques et des journalistes spécialisés ont expliqué et proposé des solutions aux grands problèmes environnementaux. Levallois a ainsi accueilli des auteurs de renom tels que Jean Staune, Michel Puech ou François Michel... Les débats ont été passionnants et passionnés.

Le week-end s'est achevé sur une conférence de prestige de Luc Ferry intitulée *Le développement durable : entre espoir et désillusion.*



La parole à...



FRANÇOIS XAVIER BIEUVILLE,
Adjoint au Maire délégué à l'Evaluation
des politiques municipales

Info Levallois : En quoi consiste "L'Evaluation des politiques municipales" ?

→ **François Xavier Bieuville :** Depuis 2009, le Député-maire a souhaité créer cette délégation, alors unique en France, et me la confier avec l'objectif prioritaire d'allier le suivi budgétaire et le suivi des activités.

Il s'agissait de mettre en place un outil stratégique recensant d'abord toutes les actions municipales, puis d'optimiser, financièrement et opérationnellement, le fonctionnement des différents services.

Comment avez-vous procédé ?

→ Après le bilan exhaustif de l'ensemble des services proposés aux Levalloisiens, sept politiques sectorielles ont été définies concernant les grandes activités municipales assurées pour les Levalloisiens. On pourrait les qualifier de "régaliennes". Globalement, il s'agit de la protection des biens et des personnes, du cadre de vie (propreté, voirie, espaces verts...), de la Petite Enfance, des écoles et activités périscolaires, de l'action sociale, mais aussi du sport, de la culture, des loisirs et, enfin, du personnel et des démarches administratives.

Quel est le résultat concret de ces évaluations ?

→ L'amélioration continue du fonctionnement des services se déroule en concertation avec les agents concernés, le service de l'Evaluation leur apportant son expertise. Dans tous les domaines, y compris le personnel, les évaluations nous ont permis une gestion encore plus rigoureuse des services qui se traduit dans le Budget Primitif 2012 par une diminution des dépenses de fonctionnement, et ce malgré l'augmentation de dépenses exo-

gènes que nous ne contrôlons pas puisqu'elles ne dépendent pas de nous. Un résultat obtenu sans pour autant restreindre la qualité des services proposés aux Levalloisiens.

Comment vérifier les effets concrets de la politique municipale en faveur du Développement durable ?

→ Certains sont particulièrement visibles, par exemple lorsqu'il s'agit de baisses de consommations énergétiques ou de carburants. Ils sont également évidents avec la dématérialisation des procédures administratives et de la communication qui se compte en milliers de tonnes de papier économisées et en centaines d'arbres sauvés. D'autres effets sont moins quantifiables car ils sont transversaux et concernent de multiples services. Mais, je le répète, tous les efforts, individuels et collectifs de nos agents, nous permettent d'avoir un budget très rigoureux en termes de fonctionnement.



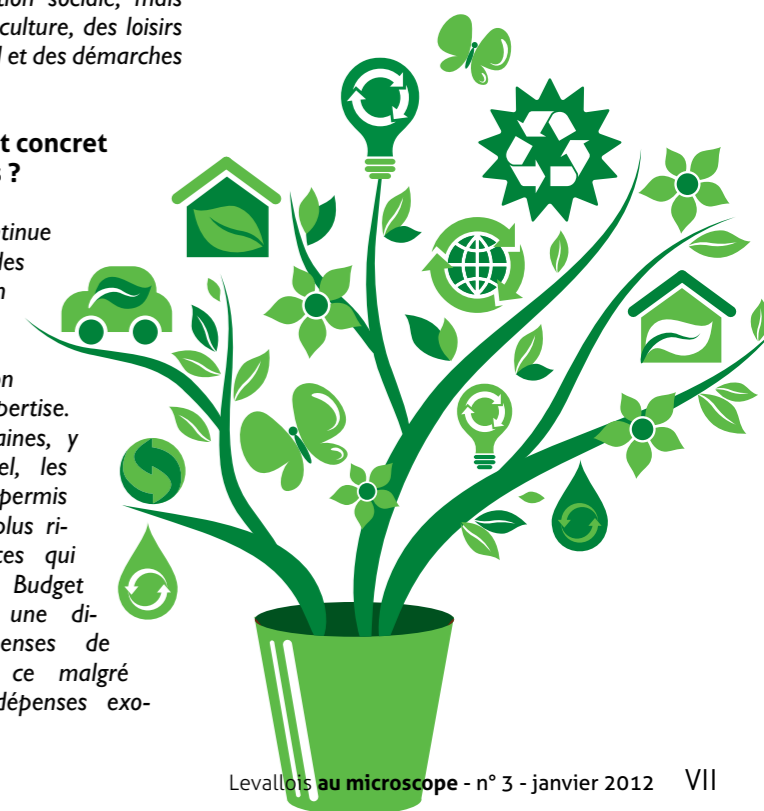
L'Exposition d'art contemporain *Réinvestir la planète.*

La Municipalité associe-t-elle Développement durable et Culture ?

> Durant tout le mois de janvier 2011, la manifestation *Terre Patrie*, organisée par le service des Médiathèques, a été consacrée au Développement durable au quotidien avec différentes formes d'expression artistique, art contemporain, photos, théâtre et littérature. De multiples facettes de ce thème ont été déclinées, avec des problématiques et des questionnements pour le public adulte comme enfant. Plus de deux mille Levalloisiens ont participé à cette manifestation.

> Vingt-six classes d'écoles primaires, soit 780 élèves, ont assisté à des lectures-spectacles du livre de Jean Giono, *L'Homme qui plantait des arbres*, l'histoire d'Elzéard Bouffier, un berger solitaire qui passe la fin de sa vie à semer et à faire pousser des arbres dans des collines où l'exploitation humaine incontrôlée a créé le désert. Les enseignants ont ainsi pu aborder en classe le Développement durable au travers de ce grand classique de la littérature française.

> L'exposition d'art contemporain *Réinvestir la planète*, organisée en partenariat avec le magazine *Art Actuel*, a permis à des artistes de laisser libre court à leur créativité autour de différentes pistes de travail telles que *L'esthétique du désastre* ou *Jardiner la ville*. Les Levalloisiens ont pu rencontrer les artistes et partager avec eux les différentes facettes de leur implication individuelle.



Oui/Non



Les voitures sont la première source de gaz à effet de serre en France. La Municipalité en tient-elle compte pour ses véhicules ?

OUI. En 2011, le parc de véhicules de la Ville compte 200 véhicules, tous types confondus, du deux roues à essence. La Municipalité a engagé une politique de renouvellement des véhicules les plus anciens, a anticipé la réglementation sur les filtres à particules et a intégré les véhicules électriques et les voitures à bicarburant. En dix ans la Ville a diminué sa consommation de carburant d'environ 30 %.



La Municipalité a initié une opération de covoiturage. Est-ce un succès ?

OUI. La Municipalité a mis en place une "plateforme" de covoiturage à destination des agents municipaux et des salariés des entreprises qui parcourent souvent de longues distances pour venir travailler à Levallois. Ils peuvent partager leur trajet sur Internet, en contrepartie le passager participe aux frais.

Outre la réduction des gaz à effet de serre, il y a là un réel gain de pouvoir d'achat pour les utilisateurs, estimé jusqu'à 4 100 euros par an en Ile-de-France, selon l'ADEME. Le système ne se cantonne pas aux trajets domicile-travail, il permet également des départs en week-end et c'est d'ailleurs la formule qui a le plus de succès. A Levallois, dix-sept entreprises sont partenaires, près de 300 personnes se sont inscrites à ce programme, totalisant plus de 3 000 recherches de trajets. En 2012, la Municipalité prévoit d'ouvrir la plateforme à tous les Levalloisiens.

“ En 1983, Levallois comptait 3 hectares d'espaces verts. Elle totalise aujourd'hui 42 hectares, composés de 7 parcs et 20 squares. ”

Intox/Désintox

Intox. *Levallois possède moins d'espaces verts que les villes voisines...*

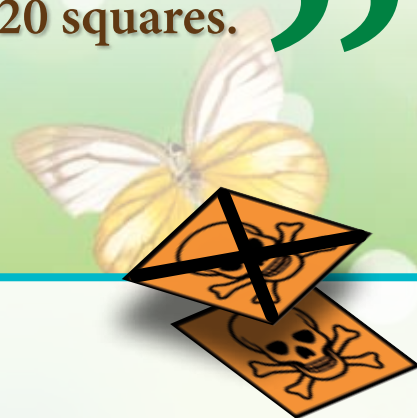
→ **Désintox.** *Levallois est une des plus petites communes d'Ile-de-France en termes de superficie avec 227 hectares habités. En 1983, Levallois comptait 3 hectares d'espaces verts. Elle totalise aujourd'hui 42 hectares, composés de 7 parcs et 20 squares. Les espaces verts levalloisiens représentent 17 % du territoire communal. A titre de comparaison, Paris compte 6,1 % d'espaces verts (hors bois) et Clichy 14,6 % pour une superficie supérieure de 320 hectares.*

La grande qualité des espaces verts levalloisiens est reconnue, depuis 2001, par le label Quatre fleurs, depuis 2004 par le label Grand Prix National et, depuis 2010, par la Fleur d'or, la plus haute distinction du Concours national des Villes fleuries. Seules deux villes en Ile-de-France et neuf au total ont reçu à ce jour une telle distinction.

Intox. *Les exigences de Développement durable ne sont pas prises en compte pour les logements sociaux car cela est trop onéreux...*

→ **Désintox.** *L'Office Public d'Habitat s'est doté d'un PSP (Plan Stratégique de Patrimoine), véritable feuille de route pour planifier les rénovations des immeubles en fonction notamment de leur performance énergétique. Ces rénovations répondent aux dernières normes d'isolation et de sécurisation de l'habitat.*

Les nouveaux immeubles de logements sociaux sont systématiquement Haute Performance Energétique (HPE) voire Très Haute Performance Energétique (THPE). La certification THPE signifie une baisse de 20 % de la consommation énergétique par rapport à la réglementation thermique en cours. Plusieurs immeubles sont également certifiés Habitat et Environnement. Toutes ces économies d'énergies profitent avant tout aux locataires.



La parole à...

ISABELLE COVILLE

**Conseiller municipal délégué au Développement Durable
Nouveau Centre, membre de la Majorité municipale**



Une politique "durable" du logement social.

Bien avant les Grenelle I et II, Levallois a pris une confortable avance sur la majeure partie des collectivités locales en matière de Développement Durable. Notre ville a toujours été en pointe dans ce domaine, par exemple lorsque Patrick Balkany, dès les années 1980 a voulu que le nouveau quartier du Front de Seine soit chauffé par la vapeur produite par le retraitement des ordures ménagères éliminant ainsi les chaudières polluantes. Le premier dossier Levallois au Microscope, consacré au Développement Durable dans le numéro de décembre d'*Info Levallois*, traitait des actions "techniques" initiées à Levallois pour le Développement durable (lutte contre les gaz à effets de serre, contre les nuisances du bruit, économies d'énergie...). Dans ce domaine, notre Municipalité a été novatrice (chauffage des bassins du Centre aquatique par le réseau souterrain, panneaux solaires et "puits canadiens" dans les groupes scolaires...).

Le Levallois au Microscope de ce numéro traite de l'aspect humain (administration municipale éco-responsable, accessibilité de la commune pour tous...) sans lequel rien n'est possible.

L'Office Public de L'Habitat de Levallois s'est doté d'un Plan Stratégique de Patrimoine (PSP), qui planifie les rénovations de ses immeubles de logements sociaux.

Mais le Développement Durable, c'est aussi, et cela se sait moins, une politique du logement social ambitieuse.

Ainsi, l'Office Public de L'Habitat de Levallois s'est doté d'un Plan Stratégique de Patrimoine (PSP), véritable feuille de route qui planifie les rénovations de ses immeubles de logements sociaux. La priorité absolue de ces travaux est de les doter d'une isolation qui réponde aux dernières normes, générant davantage de confort pour les locataires et des économies d'énergie substantielles. Les nouveaux immeubles levalloisiens de logements sociaux sont, eux, livrés systématiquement avec le label Haute Performance Energétique (HPE), voire Très Haute Performance Energétique (THPE). La certification THPE signifie une baisse supplémentaire de 20 % de la consommation énergétique par rapport à la réglementation thermique en cours. Enfin, plusieurs immeubles sont également certifiés Habitat et Environnement.

Par ailleurs, le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la commune, présenté en septembre dernier au Conseil Municipal, est un autre outil de la politique menée à Levallois pour le Développement Durable.

En effet, le PLH définit, pour une durée de six ans, les grands enjeux et les objectifs d'une politique de répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements, de renouvellement urbain de l'habitat vétuste, de mixité sociale préservée et, enfin, d'accessibilité aux personnes handicapées.

Afin de répondre à ces enjeux, le PLH définit quatre grandes orientations qui seront mises en œuvre à travers un programme d'actions concrètes.

D'abord, poursuivre le développement de grands logements pour répondre aux besoins des familles, répondre aux besoins des plus fragiles, promouvoir le logement dit "intermédiaire" à destination des classes moyennes, offrir des solutions adaptées aux personnes âgées (création d'une nouvelle résidence service) et aux étudiants (résidence étudiants).

Il s'agira ensuite de mobiliser l'ensemble des moyens pour fluidifier les parcours résidentiels, notamment en accompagnant les classes intermédiaires vers l'accession à la propriété et en favorisant l'accès au logement social des plus jeunes.

Il faudra également, et c'est déjà en cours de réalisation, relever le défi de la mise à niveau énergétique du parc social existant. La mise en œuvre de ces trois premières orientations nécessite à notre sens la mise en place d'un observatoire de l'habitat, l'organisation d'une conférence annuelle de tous les partenaires de l'habitat et la création d'un comité de pilotage élargi pour l'évaluation et le suivi du PLH.

Oui, je le dis sans ambiguïté, Levallois est une ville exemplaire et innovante en matière de Développement Durable et pour tous ses aspects.

La Majorité municipale conduite par Patrick Balkany n'a jamais voulu en faire un enjeu politique car l'écologie, qui est une nécessité absolue pour le présent et l'avenir, n'est ni de Gauche ni de Droite et elle est pervertie par le discours et les outrances de certains.

Notre Municipalité est "Verte" au quotidien, de manière concrète, réaliste et innovante.

Pour Levallois et les Levalloisiens. ■